

Service des affaires générales
Affaire suivie par :
Martine HENRY
Responsable du service des affaires générales
Tél : 03 29 64 80 09
Mél : martine.henry1@ac-nancy-metz.fr

17-19, rue Antoine Hurault
88000 EPINAL

Épinal, le 31 août 2022

Le Directeur académique des services de
l'éducation nationale

à

Mesdames Messieurs les Directeurs d'écoles
et Chargés d'écoles publiques et privées
S/c de
Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : mise à jour des PPMS et exercices de sécurité année scolaire 2022/2023

Réf : instruction n° INTK1711450J du 12 avril 2017 – BO n° 15 du 13 avril 2017

Dans le cadre des mesures de sécurité de rentrée à mettre en œuvre, la mise à jour de vos Plans Particuliers de Mise en Sécurité doit être effectuée.

Conformément à la réglementation citée en référence, relative aux mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires, je vous rappelle que deux PPMS distincts doivent être rédigés : **un PPMS attentat-intrusion et un PPMS risques majeurs**.

Un exemplaire de chaque PPMS actualisé doit être transmis à votre collectivité de rattachement, ainsi qu'à l'IA-DASEN. **Je vous remercie de transmettre vos PPMS actualisés**, par voie informatique (format PDF), à votre IEN sur l'adresse mail de la circonscription **avant le 14 octobre 2022**.

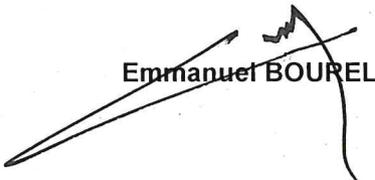
Si vous rencontrez des difficultés à rédiger les PPMS dans votre école, l'assistant de prévention de votre circonscription peut vous apporter une aide.

Les exercices de sécurité doivent être réalisés au minimum selon la fréquence suivante : un exercice par an dans le cadre du PPMS attentat-intrusion avant les vacances de Noël et un exercice par an dans le cadre du PPMS risques majeurs.

Les fiches d'évaluation des exercices seront saisies sur l'application secuetab accessible sur le Portail sécurité (Portail Arena / Enquêtes et pilotage ou <https://portail.ac-nancy-metz.fr/portailsecurite/>) et auquel vous pouvez vous connecter avec vos identifiants académiques.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre engagement pour contribuer au mieux à la sécurité de tous et vous en remercie.

**L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
Des Services de l'Éducation Nationale**


Emmanuel BOUREL